

Compte-rendu Assemblée Générale des DDEN du Pas-de-Calais du 8 avril 2021

9 h 40 : Mot de bienvenue du Président avec quelques explications techniques sur les possibilités de la plate-forme Zoom : son, vidéo, discussion ...

Remerciement aux associations amies et satellites des DDEN :

Mme Jacqueline Huez de l'OCCE

Guy Vanhove de l'USEP

Willy Douche de l'ADATEEP

Philippe Lanciaux de L'UNSA Education

Pierre Dumas de la JPA

Sont excusés : L'APAJH, la ligue de l'enseignement

Bernard Mortagne remercie tous les DDEN, a une pensée sincère pour ceux qui nous ont quitté avec une pensée particulière pour Jean Laforge, ancien trésorier.

Quelques chiffres pour les connectés : 39 délégations sur 56 nous ont répondu ce qui correspond à 415 pouvoirs sur 534 cotisants.

Nous sommes jusqu' à 43 participants à cette visioconférence.

Lecture de l'ordre du jour avec l'ajout du vote du compte-rendu :

L'ensemble des documents sont sur le site

Le président souhaite effectuer le vote sur l'ensemble des documents à la fin de la séance.

1. Rapport moral (cf. document joint)

Année difficile où l'on déplore d'avoir été les oubliés dans les cellules de réflexion, de discussion...Le DDEN doit rester au sein des conseils d'école, d'être « l'huile pour rouages grippés », d'où l'importance de recruter et recruter toujours.

Dernière année de la mandature et inquiétude de trouver des successeurs à nos amis qui arrêtent au regard de leur âge.

Bernard insiste sur le rôle important à jouer après cette crise, assurer le combat républicain pour garantir la laïcité, moteur de notre fonctionnement.

Les DDEN doivent continuer à vivre et ce serait une grave erreur de vouloir les faire disparaître.

Bernard salue la présence du DASEN, Joël Surig et lui laisse la parole :

« Je partage ce qui a été dit. Avec la crise sanitaire, le lien est difficile mais c'est important d'avoir ce lien avec les écoles. Là où ce n'était pas fluide avant, c'est compliqué »
« On a besoin de travailler le collectif et votre présence en conseil d'école peut être importante. »

Questions au DASEN

Philippe M. : quid des fermetures de classes secteur de Mametz ?

J. Surig : Sur la fermeture des classes, on ne refait pas la carte scolaire toute l'année mais on réajuste au mois d'Août. Il y a la crise, on a perdu beaucoup d'élèves, on a gagné des postes. On dédouble les GS en secteur REP+, on limite à 24 les GS en secteur ordinaire. Mon rôle c'est de prendre des décisions. Sur la ruralité, très peu de regroupement, des RPI à 12, 14 élèves...Où on va ? qu'est-ce qu'on fait ? Parfois la concurrence entre élus est là où il faudrait travailler en commun.

Philippe Lanciaux : Quelle est votre réactivité face aux situations de carte scolaire à venir ?

J. Surig : Sur les collèges, mi-juin et début septembre. Pour le premier degré, début juillet, fin août et début septembre.

On effectue un balayage avec les syndicats d'ailleurs et les situations difficiles seront réglées. Attention sur la ruralité, pas de mesures révisables même sur des baisses notoires, il n'y aura pas de nouvelles fermetures.

Bernard M. : Chez les DDEN, la volonté de défendre une éventuelle fermeture est forte mais sachons que la baisse des effectifs à venir va entraîner des réponses autres.

J. Surig revient sur la ruralité et précise qu'il regarde école par école. Il insiste sur des secteurs où les parents s'en vont à la recherche d'une école de qualité.

2. Rapport d'activités (cf. rapport d'activités joint)

On poursuit par le rapport d'activités présenté par le secrétaire général Roger G.

La présentation sera linéaire en ce qui concerne l'année 2020 qui commence par un CA à l'IEM Louis Flahaut de LIEVIN.

On apprend qu'il existe une cellule des situations alarmantes à la MDPH pour des enfants avec des troubles du comportement :

MDPH.RAPT@mdph62.fr

On évoque déjà le renouvellement des dden et l'embauche d'un service civique qui pourrait aider au recrutement des DDEN.

On liste les actions mises en place par les DDEN :

1. Ecoles fleuries, jardinage, développement durable en partenariat avec l'OCCE du 62.
2. Se construire citoyen
3. Actions départementales

Survient la COVID et notre AG à ST-Martin lez Tatinghem du 4/4 d'abord reportée sera finalement annulée.

Le 28/08 le confinement est fini et on se réunit en présentiel à Verquin.

Le sujet qui nous occupe est la révision des statuts et le règlement intérieur.

Nous devons « rentrer dans les clous numériques » pour accéder à certaines subventions.

Dernière séance en présentiel à Verquin le 14/10. Préparation de l'AG du 24/10, statuts, règlement intérieur.

L'AG est proposée finalement en visioconférence le 5/11.

Novembre :

5 /11 : Assemblée générale en visioconférence.

Hommage à Samuel Paty, à l'acte barbare de l'attentat de Nice et rappel ferme de notre attachement à la bannière de la République : Liberté Egalité Fraternité.

D'abord une assemblée générale extraordinaire pour voter la révision des statuts puis une assemblée ordinaire pour le règlement intérieur. Les statuts sont adoptés à l'unanimité ainsi que le règlement intérieur.

15/11 : Réunion de bureau

Pensée émue et sincère pour notre camarade Jean LAFORGE décédé la semaine précédente.

1. CDEN du 12 novembre 2020

Ce CDEN s'est fait par Visio, présence du nouveau préfet, M. Lefranc qui a essentiellement axé son discours sur les remontées des dérives sectaires. On aurait 400 fichiers S dans le Pas-de-Calais...On parle de radicalisation. On parle de Lens/Henin/Carvin comme d'une poche très proche de la métropole de Lille et qu'on pourrait avoir les mêmes problèmes.

2. Le 4 pages

La proposition de surseoir au deuxième trimestre de l'année scolaire 2020-2021 semble plus adaptée à la situation sanitaire que nous connaissons.

7/12 : Lundi 7 décembre 2020 14 h 30

1. Point sur les Conseils d'école de Novembre :

Les expériences sont diverses et variées, des plates-formes de visio-conférence différentes selon les propositions de l'ERUN (Enseignant pour les Ressources et les Usages Numériques), tantôt tout va bien, tantôt c'est très chaotique, les zones rurales restant les moins bien loties.

2. Renouveau :

Voir si certains n'ont pas besoin d'un coup de main au niveau technique, tout le monde n'ayant pas les connaissances liées à la dématérialisation des documents.

3. Relance de l'emploi d'un Service Civique :

Voilà qui termine les différents RDV de réunions de bureau, de CA et l'AG pour l'année 2020.

Pas de questions particulières.

Marc W. remercie le secrétaire pour son travail de secrétaire auquel s'associe Bernard M. Guy V. félicite Roger pour son travail très performant. Il remarque que le rapport d'activités est la synthèse des activités du bureau. On pourrait y synthétiser le nombre d'heures de conseil d'école, de visites d'écoles de toutes les délégations.

Jean-Claude rajoute que le DDEN ce n'est pas que de la présence c'est aussi 10 ans d'aides matérielles aux circonscriptions.

Christian C. regrette la distanciation des liens cette année et souhaite faire un aparté sur le travail des secrétaires en précisant que les secrétaires précédents n'ont pas fait de mauvais travail.

Guy V. revient sur les délégations qui ne collent pas toujours avec le découpage des circonscriptions, il revient aussi sur la formation, activité non tenue cette année 2020.

Bernard M lui assure que la formation est à l'ordre du jour et même la formation à la médiation.

Joelle D. précise qu'elle peut envoyer à l'Ud DDEN le rapport d'activités de sa délégation.

Bernard M acquiesce et rappelle l'obligation de faire remonter le bilan financier de chaque délégation.

J. Surig remercie le secrétaire pour son rapport d'activités et précise qu'en plus de la cellule de crise de la MDPH, il existe un réseau d'appui au niveau de l'Education Nationale pour les enfants au comportement inadapté.

3. Rapport de la gestion financière par le trésorier

Lecture et explication des tableaux comptes de résultat et compte de bilans sont faites par Jean-Pierre S.

Deux livrets A qui vont disparaître.

Un excédent de 814.13 €

4. Rapport des vérificateurs aux comptes

Annick M. vérificateur aux comptes nous fait la lecture de la conclusion du rapport (cf rapport) où il faudra rectifier le mot débit dans compte de résultat.

4. Votes de validation des différents rapports ainsi que le renouvellement des vérificateurs aux comptes.

Vote à l'unanimité de l'ensemble des documents.

Vote à l'unanimité du quitus au CA et au trésorier pour sa gestion comptable et financière.

Vote à l'unanimité de l'affectation du résultat sur le compte.

5. Présentation du budget prévisionnel 2021.

Budget ambitieux sur la base de 600 adhérents.

Les chiffres semblent être difficiles à tenir compte tenu de l'arrivée de nouveaux DDEN qui ne paieront leur cotisation qu'à partir de janvier 2022.

Vote à l'unanimité

6. Montant de la cotisation départementale

Le montant de la cotisation 2021 est fixé à 30 €

10 € pour la Fédération

10 € pour la Revue « le délégué »

10 € pour l'Union départementale

Vote à l'unanimité

Appel à candidature de vérificateur aux comptes.

Transmettre sa candidature à Bernard par mail.

7. Vie nationale

Jean-Claude nous rappelle qu'il n'y a pas eu de réunions depuis le 2/9/2020.

La fédération publie la revue et la lettre tous les 15 jours.

C'est l'image de marque face au ministère.

Concernant l'Alsace et la Moselle, bonne nouvelle pour la Moselle qui a une délégation.

L'Alsace par contre continue d'avoir une communication difficile avec la Rectrice.

La fédération a fait le nécessaire pour les documents sur le renouvellement au niveau des unions et des délégations.

Notre survie est en jeu : moins 1000 DDEN/an au niveau national.

Au prochain Congrès à Obernai (Alsace), des décisions sont à prendre.

Ecoles fleuries : Plus de remise de prix à Paris.

Il faut voir avec l'OCCE départementale

Se construire citoyen : Bien qu'une relance ait été faite, très peu de participants et peu d'espoir d'avoir des dossiers pour Juin.

La cotisation reste primordiale pour la fédération. Depuis un an, elle a beaucoup de mal à vivre. Il faut souhaiter un peu plus de sérénité.

8. Questions diverses

Bernard précise que c'est la dernière Assemblée Générale de la mandature et qu'il faudra un nouveau CA début octobre avec les nouveaux élus.

Philippe D. Peut-on envoyer de nouvelles candidatures ?

Bernard : la réponse est oui, oui, oui jusqu'au prochain CDEN le 21 juin et même plus tard car à chaque CDEN, il y a des nominations.

Une formation ? un calendrier ?

Bernard : la formation aura lieu en début d'année en fonction de la géographie des nouveaux nommés.

Marc W. Question sur le petit-déjeuner, application ou pas ?

Bernard : Tout ce qui peut faire avancer la qualité de l'enseignement, de l'accueil est de notre ressort.

Marc souhaite avoir des précisions sur le texte des directeurs en débat au Sénat.

Bernard : Il semble urgent d'attendre pour avoir des précisions utiles.

Jacqueline Huez remercie Bernard de l'invitation, elle a passé une belle matinée avec nous.

Jean-Pierre demande de lui envoyer les doubles de candidatures pour établir la base des adhérents.

Sept personnes ont tenté de se connecter sans succès.

Bernard conclut par une citation personnelle :
« De tout cœur avec vous et bon apéro virtuel !

Le secrétaire

Roger Goulois